Image not found or type unknown

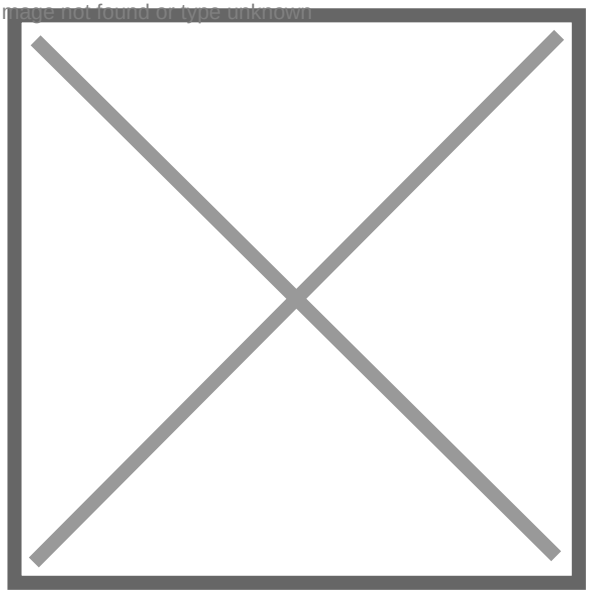

Rejet demande d'entente préalable frais de transport

Par **rogeam**, le **17/05/2010** à **10:43**

Bonjour,
Suite à son avc, mon père a été admis ds un centre de rééducation à plus de 130 km de notre domicile et les frais de transport n'ont pas été pris en charge. Le motif étant que cela devait être fait ds le centre le plus proche du domicile. Or, aucun centre de proximité n'acceptait de le prendre en charge pour cause de pathologie lourde (avc + antécédents médicaux lourds suite leucémie).
Ns avons fait appel de la décision. Quels conseils et motifs pouvez vs me donner pour justifier la prise en charge des frais de transport qui sont tt de même de plus de 4000 euros aller-retour ? pour info: mon père est hémiplégique gauche, ne peut se déplacer, et l'utilication d'une ambulance n'était pas une mesure de confort.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés